ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP DE JOUR

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, l'animateur planifie, organise et anime des activités pour un groupe d'enfants et en assure la sécurité.

- Participe aux réunions de travail et à l'élaboration d'une programmation d'activités hebdomadaire pour son groupe selon les critères établis par l'ARMP;
- Anime les activités et encadre les enfants lors des sorties et des événements spéciaux;
- Veille à la propreté des locaux et au bon état du matériel;
- Assure l'application du code de vie et collabore à la résolution de toute situation conflictuelle;
- Assure un suivi auprès des parents et du coordonnateur du camp de jour;
- Donne les premiers secours en cas de blessure et rédige un rapport d'incident au besoin;
- Accomplit toute autre tâche connexe à ses fonctions.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES À L'EMPLOI

- Avoir suivi le camp de formation des moniteurs;
- Facilité à travailler en équipe, grand polyvalence et capacité d'adaptation face aux imprévus;
- Posséder des aptitudes en animation, en planification et en organisation;
- Expérience en camp de jour un atout;
- Détenir une certification DAFA (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) obligatoire;
- Détenir une certification en premiers soins obligatoire;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel;
- Connaissance de la réalité des jeunes et du milieu communautaire;
- Maîtriser le français et l'anglais (oral et écrit), 3e langue un atout;
- Savoir exécuter certaines tâches sur ordinateur (Internet, Microsoft Office);
- Être admissible à la subvention d'Emplois d'été Canada un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Durée: du 28 juin au 20 août inclusivement
Horaire: 30 h à 40 h / semaine, du lundi au vendredi
Taux horaire: 13,25 \$ à 15 \$ / heure (selon l'expérience)

• Statut : saisonnier de jour

MODALITÉS POUR POSTULER

- Veuillez acheminer votre CV accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'attention de Madame Chloé Musset à l'adresse : chloe.musset@miltonpark.org
- Date limite pour déposer sa candidature : 30 avril 2021, à 17 h.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Veuillez noter que les candidatures seront évaluées dès leur réception pour combler le poste rapidement.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture du présent document et n'a aucune intention discriminatoire.